

Lecture de diverses adresses de félicitations à la Convention sur ses importants travaux et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 24 floréal an II (13 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lecture de diverses adresses de félicitations à la Convention sur ses importants travaux et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 24 floréal an II (13 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 295;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26738_t1_0295_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance du 24 Floréal An II

(Mardi 13 Mai 1794)

Présidence de CARNOT

La séance est ouverte à onze heures un quart.

I

Un membre du Comité de correspondance fait lecture de seize adresses de félicitations à la Convention nationale, sur ses importants travaux, et la punition des conspirateurs; par ces adresses, la Convention est invitée à garder le poste où la confiance du peuple l'a placée, jusqu'à ce que les tyrans coalisés aient abandonné les infames projets qu'ils suivent maintenant à la tête de leurs esclaves: elles sont envoyées par les administrateurs du Bec-d'Ambès; par les habitans de Bonne-Commune, district d'Etampes; par la Société populaire de Charolles (1); par la Société populaire d'Uzès, département du Gard; par des citoyennes de l'atelier de charpie, à Chaumont, département de la Haute-Marne; par la Société populaire de Condom (2); par les officiers-municipaux de la commune de Dôle (3); par la Société populaire de Loudun, département de la Vienne; par les Comités de surveillance de Lauzun, département de Lot-et-Garonne, et de Molinet, même département; par la Société populaire de Gervais, district de Montaigu, département du Puy-de-Dôme; de Draguignan (4); de Paul-de-Fenouillet (5), district de Perpignan, et celle de la Coste, district de Vaucluse; les officiers municipaux de Chagny, département de Saône-et-Loire, font passer, outre les félicitations les plus sensibles, le procès-verbal d'abjuration du culte catholique des habitans de Chagny; enfin, à la suite de la lecture de toutes ces adresses, une autre du conseil-général de la commune de Rouen est lue, et elle annonce que les décades sont observées à Rouen avec toute la pompe républicaine qu'il est possible d'employer; à la lettre d'envoi est joint un procès-verbal qui constate les faits.

La Convention nationale décrète la mention honorable et l'insertion au bulletin de toutes ces adresses (6).

(1) Saône-et-Loire.

(2) Gers.

(3) Jura.

(4) Var.

(5) Et non Paul-de-Fenoulhe.

(6) P.V., XXXVII 184. Bⁱⁿ, 24 flor. (suppl^t) et 25 flor.

a

Le président du département du Bec-d'Ambès rend le compte le plus satisfaisant de la situation des citoyens de ce département (1).

b

La Société populaire de Bonne-Commune, ci-devant Chamarande (Seine-et-Oise), félicite la Convention (2).

c

[*La Sté popul. de Charolles, à la Conv.; ... germ. II*] (3).

« Législateurs,

Assez et trop longtems les gens de couleur gémirent sous le joug d'un despotisme affreux; en proclamant leur liberté à la face de l'univers, vous avez rendu hommage à la Raison. Accélérer les progrès de l'esprit public et le bonheur du monde, tel est notre devoir.

La satisfaction d'avoir fait le bien et l'estime de vos concitoyens, telle sera votre récompense ».

PITTIÈRE, LAISOC, GEOFFROY, PAIN, BONNIN, PERRIN (*secrét.*) [et 23 signatures illisibles].

d

La Société populaire d'Uzès-la-Montagne félicite la Convention... (4).

e

[*Les c^{tes} de l'atelier de linge et de charpie de Chaumont, à la Conv.; 15 germ. II*] (5).

« Représentans du peuple français,

Vous avez daigné plusieurs fois applaudir à nos faibles travaux, permettez-nous d'applaudir au généreux dévouement dont vous vous êtes

(1) *J. Sablier*, n° 1316; Bⁱⁿ, 25 flor.

(2) Bⁱⁿ, 25 flor.

(3) C 303, pl. 1112, p. 18; *J. Lois*, n° 593; *J. Matin*, n° 692.

(4) Bⁱⁿ, 25 flor.

(5) C 303, pl. 1112, p. 19.